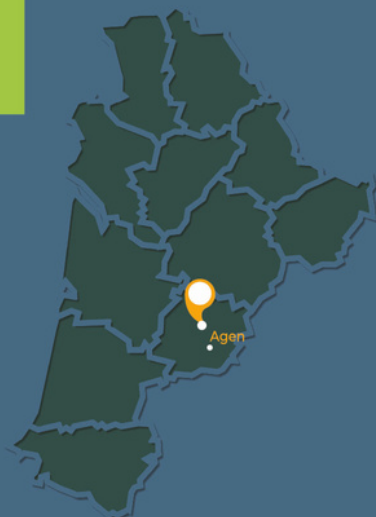


LIEU DE formation



Site de Ste Livrade

2215 Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade-sur-Lot
Tél. 05 53 40 47 69
E-mail :
cfppa.ste-livrade@educagri.fr



S'installer en agriculture

LES OBJECTIFS

Acquérir la capacité professionnelle donnant droit aux aides publiques à l'installation.
Exercer des activités professionnelles qualifiées dans les entreprises agricoles.

DIPLÔME PRÉPARÉ

BP : Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (Niveau 4)
Formation diplômante, individualisée, dispensée en partie en présentiel et à distance.

LA FORMATION ET LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Le BP REA est un diplôme délivré en 7 unités capitalisables (UC) qui peuvent être acquises indépendamment les unes des autres (validité des UC : 5ans).

UC1 - Se situer en tant que professionnel

UC2 - Piloter le système de production

UC3 - Conduire le processus de production Agricole
(Arboriculture ou Maraîchage ou Élevage)

UC4 - Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise

UC5 - Valoriser les produits de l'entreprise

UC6 et **UC7** à choisir parmi les **UCARE** suivants :

- > Apiculture,
- > Permaculture,
- > Transformation de fruits et légumes,
- > Maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés

PRÉREQUIS

Avoir 18 ans minimum.



BP REA
" S'installer en
agriculture "

L'ACCOMPAGNEMENT

Entretien individuel initial et suivi individuel,
Possibilités de parcours personnalisés,
Par des formateurs essentiellement issus des métiers de l'agriculture.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situations pratiques et visites d'entreprises,
- Interventions de professionnels de l'agriculture et des structures para-agricoles,
- Conduite de tracteurs, utilisation de matériel thermique,
- Travaux sur parcelles pédagogiques, sur les exploitations pédagogiques,
- Ressources numériques accessibles à distance,
- Nombreux modules techniques.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Lieu : CFPPA47 - Site de Sainte Livrade sur Lot.

Date : de septembre à mai.

Durée : 1200h de formation dont 300h de stage obligatoire en entreprise.

LE PUBLIC CIBLÉ ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Demandeurs d'emploi : la formation peut être prise en charge par le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine (*contacter votre conseiller France Travail, Mission locale, CapEmploi*).

Salariés : Transition pro.

En cours d'installation : VIVEA

SUITE DE PARCOURS

BTS Agricole dans différentes filières.

Certificat de Spécialisation (CS) des métiers de l'agriculture.

CQP Arboriculture, CQP Maraîchage.

AUTRES INFORMATIONS

Référent pédagogique : PAPLORAY Valentin

Restauration et hébergement : possible en période scolaire

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.
Contactez -nous.

un service
d'information
et d'orientation
vous aide à définir
votre parcours

contactez-nous
05 53 40 47 69

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR